

Végétation

par Bernard VALADÉ

Lac de Vassivière

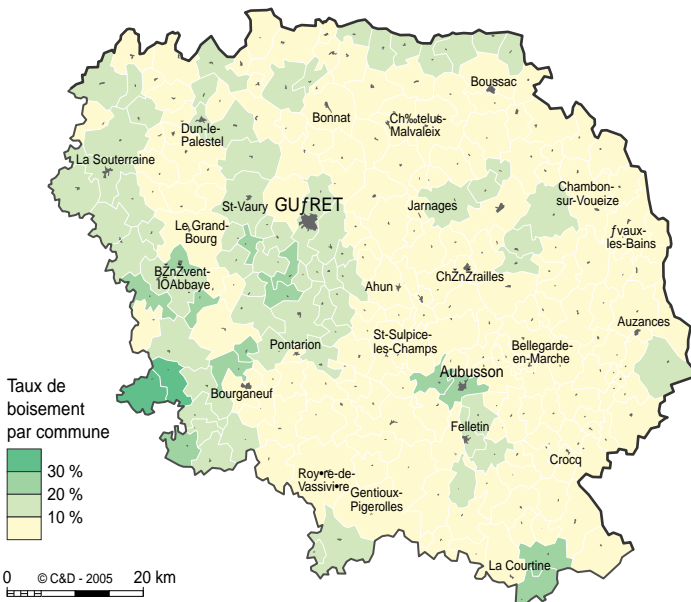
Plateau de Millevaches

Paysage de la Marche

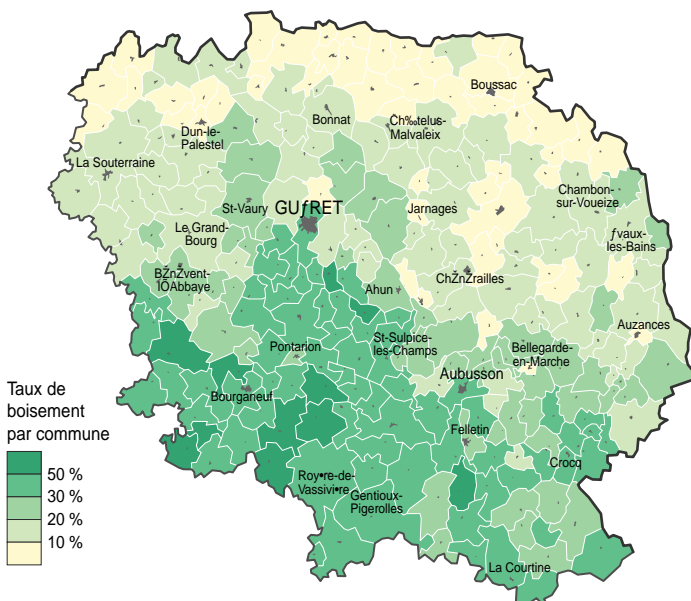
Chemin boisé vers Gouzou

Évolution du taux de boisement entre le milieu du XIX^e et la fin du XX^e siècle

Première moitié du XIX^e siècle



Aujourd'hui



Source : A. PERPILOU - Conception : Sandrine PENYS, doctorante Université de Limoges

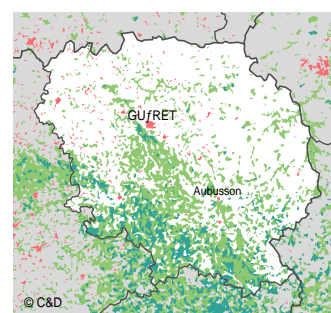
État naturel, l'espace creusois soumis à un climat tempéré océanique était entièrement forestier, une chaîne de haute altitude (chêne pédonculé et sessile, charme, merisier) cédait à peu la place à une hêtraie de houx sur les plus hautes terres, ce que les paléobotanistes ont reconstitué à partir des pollens contenus dans les tourbières. Plusieurs millénaires d'activités agricoles et d'exploitation du bois ont profondément modifié cette répartition au point de mettre en péril l'existence même de la forêt.

Les défrichements ont atteint leur apogée au milieu du XIX^e siècle. La forêt couvrait alors moins de 10 % du territoire : seul le nord-ouest du département possédait encore quelques espaces boisés pour l'essentiel sous forme de châtaigneraies ; les hauteurs étaient totalement dénudées, de vastes landes callunetées et fougères ayant remplacé les forêts.

Aujourd'hui, la Creuse est devenue un département forestier avec un taux de boisement fort, de l'ordre de 29 % (2003). Cette évolution est inégalement répartie dans l'espace : la moitié nord du département demeure peu boisée, en particulier sur les marges du plateau ; au contraire, le sud-est est devenu très forestier et certaines communes possèdent des taux de boisement supérieurs à 50 %.

La situation actuelle résulte d'une forte action de reboisement à la fin du XIX^e siècle et qui s'est fortement développée à l'impulsion du Fonds forestier national, au milieu du XX^e siècle, en particulier de 1960 à 1980, au fur et à mesure de la libération des terres par l'agriculture. Les plantations de buttes avec une dominante locale de pin se sont surtout effectuées avec des essences de pin et de Douglas et pour une moindre part, en érable et pin laricio. Il en est résulté la création d'une forêt résineuse souvent en futaie régulière qui représente désormais un atout économique non négligeable pour la Creuse. Ce massif résineux, localisé dans le sud du département, se juxtapose à une feuillue en forme de taillis à long cycle ou de taillis sous futaie dans de meilleurs cas. Des plantations en chêne et en feuillus purs (merisier, frêne, érable), bien que peu nombreuses, commencent à se développer.

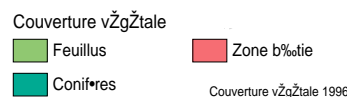
Dans la partie la plus élevée du territoire creusois, les plus petites cuvettes topographiques sont occupées par des landes humides tourbeuses, avec une végétation dominante de sphaignes qui ont une valeur écologique importante en permettant la constitution de nombreuses espèces végétales et animales protégées. Elles offrent les paysages en offrant à l'œil des trous dans les bois. Même si leur régime hydrologique est encore contrôlé, elles constituent des réservoirs qui assurent un maintien de débit en été et créent les crues lors des épisodes pluvieux.



Châtaignier



Sphaignes



ftang des Landes